

Tarifs 2022



Tarifs TTC (Toutes Taxes Comprises) applicables à partir du 1^{er} janvier 2022

Nos tarifs comprennent

- une information/orientation à votre entrée en formation,
- les livrets d'autoformation et les ressources pédagogiques utilisés dans votre parcours de formation,
- le guidage de votre parcours,
- les corrections personnalisées de vos devoirs,
- l'accompagnement par le responsable de formation et/ou les formateurs en cas de difficultés,
- un contact permanent avec nos équipes administrative et logistique...

... et si votre formation comprend un stage et des sessions :

- les sessions de regroupement ⁽¹⁾,
- la correction personnalisée de votre rapport de stage,
- l'assurance pour les dommages causés aux biens du maître de stage et pendant les sessions de regroupement.

Modalités de paiement

30 % du montant de la formation à l'inscription

- par chèque, à l'ordre du Régisseur de recettes de l'Institut Agro - DirED,
 - ou par mandat international (virement), à l'ordre du Régisseur de recettes de l'Institut Agro - DirED
- TPCLERMONT FD - 10071 63000 00001003997 85

IBAN FR76 1007 1630 0000 0010 0399 785 / BIC TRPUFRP1

et le reste en 2 ou 8 mensualités successives par prélèvement automatique pour les parcours en 2 ans, ou en 2 ou 5 mensualités pour les parcours en 1 an.

(1) Attention ! Pour vous rendre en session, les frais de déplacement ainsi que les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas inclus dans les tarifs.



Flashez ce code
et découvrez notre site !

L'Institut Agro Enseignement à distance

12 rue Aimé Rudel
63370 Lempdes

Tél. 04 73 83 36 00

www.enseignement-a-distance.agrosupdijon.fr

Tarif



Je relève de la formation initiale

- ▶ J'ai moins de 28 ans
- ▶ et j'ai quitté le système scolaire depuis moins de 24 mois (fournir un certificat de scolarité)
- ▶ et je ne suis pas entré(e) dans la vie active

Les étudiants en BAC et BTSA de la formation à distance peuvent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux.

[Contact ⇒ 04 73 83 36 00
ou enseignement-a-distance@agrosupdijon.fr
ou *via* le formulaire de contact du site Internet

Formations diplômantes

Tarifs* (TTC) applicables quelle que soit la durée de votre formation (1 an ou 2 ans)
(Une partie, déjà déduite du tarif, est prise en charge par l'État)

élève
ou étudiant

Bac professionnel et technologique STAV

Formation complète comprenant les modules généraux et les modules professionnels, ainsi que les corrections des rapports de stage et/ou dossiers	854 €
Formation pour les personnes dispensées des épreuves générales comprenant les modules professionnels, ainsi que les corrections des rapports de stage et/ou dossiers	818 €
Pour les redoublants issus d'un autre établissement – Tarif à l'épreuve (sur 1 an), sauf épreuve 7 (nous consulter), à multiplier par le nombre d'épreuves à repasser, – Forfait à partir de 4 épreuves	273 € 854 €
Épreuve langue – Seconde pro – épreuve 2 quelle que soit la durée de la formation	210 € 420 €
Expertise du rapport de stage ou du dossier technique ou du dossier technologique pour les candidats libres ou individuels (analyse, propositions corrections, relecture)	273 €
Prolongation du contrat de formation	229 €

BTSA

Formation complète comprenant les modules généraux et les modules professionnels, ainsi que les corrections des dossiers pour l'examen	1 168 €
Formation pour les personnes dispensées des épreuves générales comprenant les modules professionnels, ainsi que les corrections des dossiers pour l'examen	1 045 €
Pour les redoublants issus d'un autre établissement – Tarif à l'épreuve (sur 1 an), sauf épreuve 7 (nous consulter), à multiplier par le nombre d'épreuves à repasser, – Forfait à partir de 4 épreuves	348 € 1 168 €
Épreuve langue – Épreuve 3 quelle que soit la durée de la formation	420 €
Expertise du dossier de stage pour les candidats libres ou individuels (analyse, propositions corrections, relecture)	348 €
Prolongation du contrat de formation	277 €

* Tarifs hors surtaxes aériennes applicables aux zones outre-mer et à l'international



Formation professionnelle continue

Si vous avez des demandes particulières, n'hésitez pas à nous contacter

04 73 83 36 00

Je suis salarié, travailleur non salarié ou indépendant, intérimaire, intermittent, demandeur d'emploi ou j'exerce une profession libérale.

► **Je souhaite bénéficier d'un financement**

Nos formations entrent dans le champ de la formation professionnelle. Par conséquent, vous pouvez prétendre, selon votre statut ou votre situation professionnelle, à une prise en charge financière de votre formation par :

- votre employeur,
- Pôle Emploi,
- le fonds de formation dont vous dépendez,

dans le but de développer vos compétences pour accéder à l'emploi ou évoluer, vous maintenir dans l'emploi ou encore changer d'emploi dans le cadre d'une reconversion.

Les dispositifs que je peux solliciter selon ma situation :

- Je suis salarié du secteur privé :
 - le compte personnel de formation (CPF),
 - le plan de développement des compétences de mon entreprise,
 - le projet de transition professionnelle (CPF transition).
- Je suis demandeur d'emploi :
 - le compte personnel de formation (CPF),
 - l'aide individuelle à la formation (AIF) de Pôle Emploi.
- Je suis salarié du secteur public :
 - le compte personnel d'activité (CPA),
 - le compte personnel de formation (CPF) des agents publics,
 - le congé de formation professionnelle (CFP).

Dans ce cas, un devis personnalisé et un programme individuel de formation vous seront fournis, **après avis de votre projet professionnel par le responsable de formation**, afin d'effectuer les démarches auprès de l'organisme financeur ou votre employeur.

► **Je souhaite financer moi-même ma formation**

Quelle que soit la durée de votre formation, vous réglez 30 % du coût de la formation lors de l'inscription, puis le solde par prélèvement automatique (sans frais supplémentaires) :

- en 2 ou 8 mensualités consécutives (selon votre choix) pour une formation en deux ans,
- en 2 ou 5 mensualités consécutives (selon votre choix) pour une formation en un an.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la fiche « Procédure de demande d'autorisation de prélèvement échelonné » du dossier d'inscription.

[Contact ⇒ 04 73 83 36 00

ou enseignement-a-distance@agrosupdijon.fr

ou *via* le formulaire de contact du site Internet

Formations diplômantes

Tarifs* (TTC) applicables quelle que soit la durée de votre formation (1 an ou 2 ans)

	je finance moi-même ma formation	je bénéficie d'un financement
Bac professionnel et technologique STAV		
Formation complète comprenant les modules généraux et les modules professionnels, ainsi que les corrections des rapports de stage et/ou dossiers	2 082 €	4 639 €
Formation pour les personnes dispensées des épreuves générales comprenant les modules professionnels, ainsi que les corrections des rapports de stage et/ou dossiers	1 661 €	4 376 €
Pour les redoublants issus d'un autre établissement - Tarif à l'épreuve (sur 1 an), sauf épreuve 7 (nous consulter), à multiplier par le nombre d'épreuves à repasser, - Forfait à partir de 4 épreuves	553 € 2 082 €	1 458 € 4 639 €
Expertise du rapport de stage ou du dossier technique ou du dossier technologique pour les candidats libres ou individuels (analyse, propositions corrections, relecture)	553 €	1 458 €
Prolongation du contrat de formation	558 €	1 042 €

Cas particuliers

* Tarifs hors surtaxes aériennes applicables aux zones outre-mer et à l'international

Formations diplômantes

Tarifs* (TTC) applicables quelle que soit la durée de votre formation (1 an ou 2 ans)

	je finance moi-même ma formation	je bénéficie d'un financement	
BTSA			
Formation complète comprenant les modules généraux et les modules professionnels, ainsi que les corrections des dossiers pour l'examen	2 853 €	6 540 €	
Formation pour les personnes dispensées des épreuves générales comprenant les modules professionnels, ainsi que les corrections des dossiers pour l'examen	2 548 €	5 803 €	
Cas particuliers	Pour les redoublants issus d'un autre établissement – Tarif à l'épreuve (sur 1 an), sauf épreuve 7 (nous consulter), à multiplier par le nombre d'épreuves à repasser, – Forfait à partir de 4 épreuves	850 € 2 853 €	1 934 € 6 540 €
	Expertise du dossier de stage pour les candidats libres ou individuels (analyse, propositions corrections, relecture)	850 €	1 934 €
	Prolongation du contrat de formation	593 €	1 334 €

Formations non diplômantes

Tarifs* (TTC) applicables quelle que soit la durée de votre formation

	je finance moi-même ma formation	je bénéficie d'un financement
Concours Fonction publique		
Catégorie C	Nous consulter	
Catégorie B	Nous consulter	
Codilangues		
Passeport 10 heures	1 427 €	2 627 €
Passeport 6 heures	753 €	1 229 €

(*) Tarifs hors surtaxes aériennes applicables aux zones outre-mer et à l'international

Surtaxes aériennes à payer à l'inscription (TTC)

pour les résidences en zones outre-mer et l'international

	Formations	
	primo-inscription	redoublants
Zone OM1 - Guadeloupe (y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin), Martinique, La Réunion, Guyane, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon	167 €	41 €
Zone OM2 - Nouvelle-Calédonie et ses dépendances, Polynésie française, Iles Wallis et Futuna, Terres australes et antarctiques françaises	390 €	83 €
International zone 1 - Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	40 €	20 €
International zone 2 - Autriche, Espagne**, Irlande, Italie, Portugal**, Royaume-Uni,	45 €	24 €
International zone 3 - Danemark, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, République tchèque, Slovénie, Suède, Suisse	70 €	26 €
International zone 4 - Croatie, Finlande, Grèce, Islande, Maghreb, Malte, Norvège, Roumanie, Turquie, territoires spécifiques Espagne et Portugal, autres pays de l'Europe de l'Est	104 €	34 €
International zone 5 - Australie, Canada, Chine, Corée du Sud, États-Unis, Hong-Kong, Inde, Israël, Japon, Russie, Singapour, Thaïlande, Vietnam	261 €	71 €
International zone 6 - Afrique (hors Maghreb), Amériques (hors États-Unis et Canada), Moyen-Orient, autres pays d'Asie, Océanie (hors Australie)	374 €	100 €

(**) Hors territoires spécifiques

40A1-542 - janvier 2022